



DOUANE

Le défi de la régulation des échanges

2011

SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DU TERRITOIRE, VALORISER LE COMMERCE LÉGAL
PROTÉGER NOS CONCITOYENS ET NOTRE ENVIRONNEMENT
ASSURER LE FINANCEMENT DE NOS SERVICES PUBLICS



Valérie Pécresse

Ministre du Budget, des Comptes publics
et de la Réforme de l'État,
porte-parole du Gouvernement

« Lutter contre les fraudes, quelle que soit leur nature, est une priorité. La fraude douanière met en danger nos entreprises, nos concitoyens et nuit à nos finances publiques. La douane dispose aujourd'hui d'une solide expertise pour faire face aux réseaux organisés qui espèrent tirer profit de l'ouverture des économies dans un commerce globalisé. Ce bilan retrace l'activité de la douane en 2011 mais il est aussi le résultat d'une démarche initiée il y a trois ans, dans le cadre de son contrat de performance. »

« CONNAÎTRE LES FLUX POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU COMMERCE INTERNATIONAL »



La douane noue des partenariats avec les entreprises et les administrations, tant au niveau national qu'international, afin d'acquérir une meilleure connaissance des flux et mieux accompagner les opérateurs économiques.

> Accélérer et simplifier le dédouanement

Le temps moyen de dédouanement en 2011 est passé sous la barre des 6 minutes

Le délai moyen d'immobilisation des marchandises lors du passage en douane a diminué de moitié depuis 2004.

Le nombre de renseignements tarifaires contraignants (RTC) demandés, qui déterminent par avance les droits de douane applicables à un produit, a dépassé les 7 000 en 2011 (+ 25 % par rapport à 2010). La délivrance de RTC reçoit depuis 2007 une certification AFNOR.

A l'importation, dans le cadre de la mise en place progressive d'un guichet unique, une première mesure de simplification a été offerte aux opérateurs, avec la dématérialisation du document vétérinaire commun d'entrée, qui atteste de la réalisation du contrôle sanitaire par les services vétérinaires.

Les simplifications concernent aussi l'exportation. En 2011, le nombre d'exportateurs agréés autorisés à attester eux-mêmes de l'origine des marchandises a plus que doublé pour atteindre 2 660. Ce statut permet de supprimer la formalité d'obtention du certificat d'origine.

LA SIMPLIFICATION DES STATISTIQUES

Le seuil de déclaration statistique a été relevé, au 1^{er} janvier 2011, de 150 000 à 460 000 euros annuels pour les échanges intra-européens. Couplée à une offre de procédures dématérialisées plus performantes - disponibles sur le portail Prodou@ne dédié aux professionnels - cette simplification contribue à alléger le coût pour les déclarants de la déclaration d'échanges de biens (DEB).

> Personnaliser les relations avec les opérateurs

Les 100 plus gros opérateurs du commerce international (50 % du commerce extérieur de la France) font l'objet d'une démarche individualisée.

La douane a développé des partenariats avec chaque catégorie d'opérateurs ayant une activité de commerce international :

- pour les PME, le plan d'action sur l'information et l'accompagnement a permis d'offrir un audit personnalisé à 2 139 entreprises (+ 40 % par rapport à 2010) ;

- pour les grands groupes, la mission grandes entreprises (MGE) de la douane a accompagné 107 groupes, au 31 décembre 2011.

En coopération avec le secrétariat d'État au commerce extérieur, la douane a ouvert, en octobre 2011, un portail Internet Import-Export, afin de délivrer des informations concrètes destinées aux entreprises tournées vers l'international.

La douane française au 3^{ème} rang européen pour le nombre d'opérateurs agréés (+ 51 % par rapport à 2010).

La douane a poursuivi ses efforts de certification des opérateurs. Le statut d'opérateur économique agréé (OEA) est devenu un véritable label. En 2011, le nombre d'OEA est passé à 574.



SURVOL HÉLICOPTÈRE
Cargo chargé de conteneurs

> Gérer les risques et sécuriser les échanges

6 millions de déclarations traitées par le nouveau système de sécurisation des flux

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le système ICS (Import Control System) de sécurisation des flux à l'import est en service. Il repose sur la transmission anticipée d'informations qui permet à la douane d'analyser une opération, avant l'arrivée de la marchandise.

Un exemple de risque non maîtrisé : le « rip off »

En novembre, les douaniers du Havre contrôlent des conteneurs en provenance de la République Dominicaine. Leur ouverture permet de découvrir 346,5 kg de cocaïne dans un chargement de fèves de cacao, placés dans un conteneur à l'insu du destinataire et de l'expéditeur, d'où la nécessité de maîtriser ses flux logistiques.

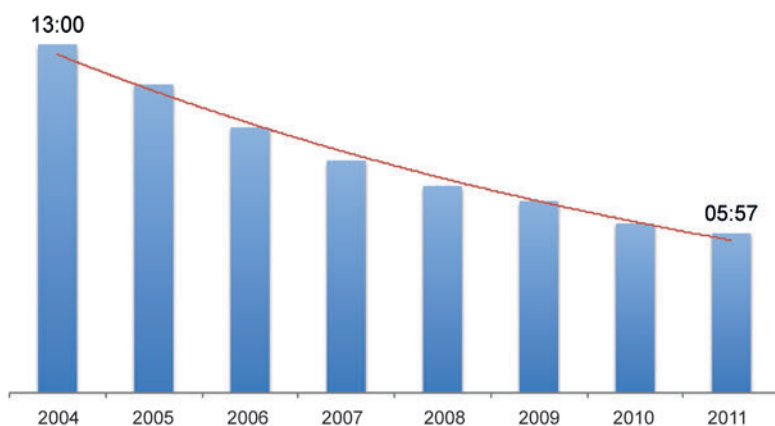
Parallèlement, le taux d'efficacité du ciblage des déclarations a augmenté de façon continue depuis trois ans (+ 51 % en trois ans).

Crédit photo : Christophe Dubois



CONTRÔLE DE CONTENEUR
Ouverture de scellé

Temps moyen de passage en douane (en minutes)



La baisse du taux de complexité des formalités douanières de 77% à 19 % en 3 ans

Les démarches administratives liées à l'import et à l'export sont celles qui enregistrent la plus forte baisse de complexité depuis 2008, d'après un sondage réalisé par BVA, à l'initiative de la direction générale de la modernisation de l'État.

Pour les responsables d'entreprises, les raisons de cette baisse sont le passage à un nouveau système de dédouanement informatisé, la dématérialisation des documents du commerce international et l'offre de conseil de la douane.

Ces résultats démontrent l'impact réel des mesures de simplification et confortent la nécessité de poursuivre des travaux de réforme.

« CONNAÎTRE LES FLUX DE MARCHANDISES POUR MIEUX REPÉRER LES OPÉRATIONS ILLICITES »

L'acquisition et le traitement de l'information, l'utilisation des technologies nouvelles et des méthodes de ciblage facilitent à la fois la traçabilité des marchandises et la sélection des opérations suspectes. En 2011, la mobilisation de tous les services des douanes, appuyée sur celle de ses partenaires a permis d'atteindre un haut niveau de résultats dans la lutte contre les grands trafics.

► LA HAUSSE DES SAISIES DE COCAÏNE

2011 est une année record pour les saisies de cocaïne, avec 8,3 tonnes contre 5,1 tonnes en 2010. Les saisies de cannabis (30,5 tonnes) augmentent de 14%. L'héroïne reste stable (373 kg).

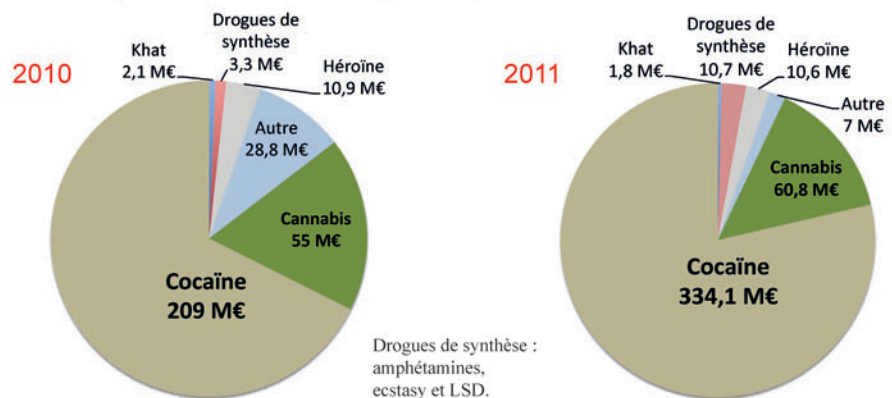
La plus importante saisie de cocaïne jamais réalisée au Royaume-Uni : 1,2 tonne de cocaïne saisie grâce à la douane française

La douane française est à l'origine de la plus importante saisie de cocaïne jamais réalisée sur le territoire britannique. Elle a permis au Royaume-Uni, en Belgique et aux Pays-Bas au démantèlement d'une organisation internationale et à l'arrestation de 6 personnes, dont le commanditaire présumé de l'opération.

► Stupéfiants : + 37 %

> Avec 37 % d'augmentation par rapport à 2010, la douane enregistre son meilleur résultat des 20 dernières années

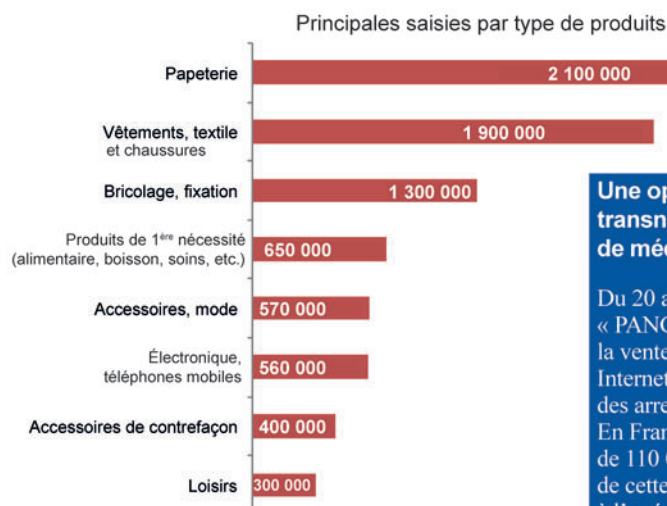
En 2011, la douane a saisi des stupéfiants pour une valeur de 425 millions d'euros.



► La lutte contre l'économie souterraine : + 42 %

> Défendre les entreprises, protéger le consommateur : combattre la contrefaçon

+ 42% d'articles de contrefaçon saisis, près de 9 millions d'articles contrefaits saisis. Il s'agit de la meilleure performance douanière depuis les années 1990. Les principaux secteurs concernés sont le textile, les produits de papeterie, les parfums et cosmétiques et la téléphonie mobile.



Une opération de coopération transnationale contre les trafics de médicaments « PANGAEA IV »

Du 20 au 27 septembre, l'opération « PANGAEA IV », destinée à lutter contre la vente illicite de médicaments sur Internet, a impliqué 81 pays, permettant des arrestations dans plusieurs pays. En France, la douane a saisi près de 110 000 médicaments dans le cadre de cette opération (+ 21 % par rapport à l'opération PANGAEA III réalisée en 2010).



> Lutter contre la fraude fiscale

265 millions d'euros de droits redressés

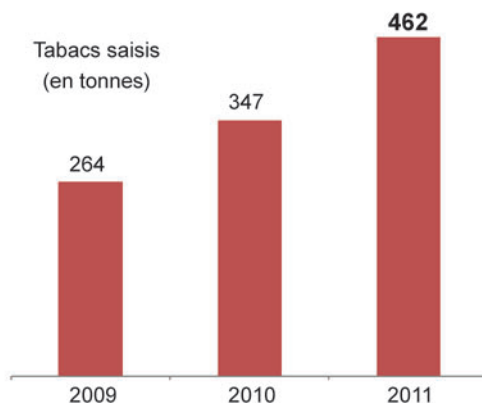
Lutter contre la fraude douanière, c'est protéger les entreprises contre les agissements des opérateurs déloyaux. En 2011, le travail des services douaniers a participé à la lutte contre la fraude fiscale au sens large.

► **Tabac : lutter contre les approvisionnements illicites : + 33 %**

109 millions d'euros : c'est, en valeur, le résultat de la lutte contre le trafic de tabac et de cigarettes. Ces saisies représentent un volume total de **462 tonnes**. Les résultats 2011 constituent un nouveau record pour la douane.

> Renforcer la mobilisation douanière

Valérie Pécresse s'est rendue le 12 septembre 2011 à Lesquin où elle a annoncé un plan de lutte contre la contrebande en 10 points dont l'augmentation de 15 % des saisies par rapport à 2010. Cet objectif a été atteint.



► **Coopération avec les acteurs d'Internet**

En 2011, la douane a poursuivi la mise en place de partenariats avec les différents acteurs d'Internet. Après « Priceminister », la DGDDI a signé en octobre 2011 un protocole d'accord avec le site d'achat-vente en ligne « 2xmoinscher.com », afin qu'il participe à la prévention du trafic illicite de marchandises sur Internet.

► **Contrôle renforcé dans le fret postal**

Durant 5 jours au cours du mois de juillet, la douane, en partenariat avec La Poste, a mené, au Centre douanier postal de Chilly-Mazarin, une vaste opération de contrôle renforcé sur les flux provenant d'origines sensibles. Ces contrôles ont permis d'appréhender 48 kg de tabac et 17 kg de cigarettes.

36 tonnes de tabac ont été saisies en 2011 dans le fret express et le fret postal.

► **Contrôle des revendeurs à la sauvette**

Près de 40 opérations conjointes avec la police contre la revente illicite de tabacs à Paris ont donné lieu à 350 constatations.



► Protéger nos concitoyens : + 30 %

> Contrôle des normes de sécurité

Avec un total de 1 150, le nombre d'infractions constatées en matière de protection du consommateur progresse de 30 % par rapport à l'année précédente.

> Contrôle de la radioactivité des conteneurs lors de la crise de Fukushima

La douane est intervenue sur les conteneurs en provenance du Japon pour vérifier l'absence de radioactivité.



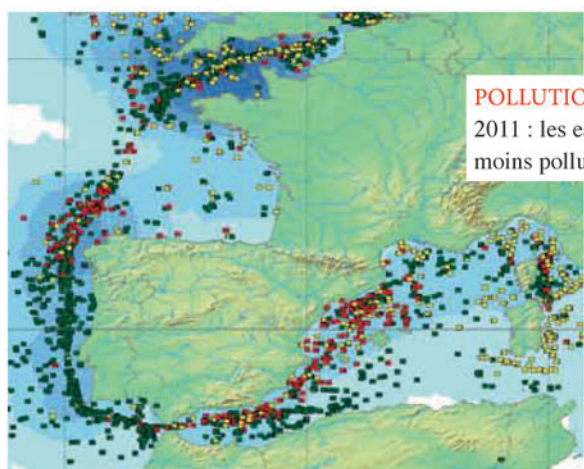
RADIOACTIVITÉ
Test avant ouverture de conteneur



► Protéger l'environnement

> La douane, vigie de l'espace maritime :

119 pollutions détectées en 2011 par les unités navales et aériennes



POLLUTIONS MARITIMES
2011 : les eaux françaises moins polluées

- trace vérifiée
- pollution confirmée
- trace détectée par satellite

Parmi les missions qu'elle remplit dans le cadre de la fonction Garde-côtes aux côtés des autres services de l'État, la douane exerce la surveillance de l'espace maritime pour lutter contre les dégazages sauvages des navires. L'action dissuasive de la douane, couplée aux fortes condamnations prononcées par la justice, permet d'enregistrer une baisse continue des rejets (- 25 % depuis 2008).



CONTRÔLE
Entrepôt de produits frais



CONTRÔLE POLLUTION
Survol en hélicoptère

FAITS MARQUANTS

► Des milliers d'ustensiles de cuisine cancérigènes saisis à Toulouse

Le 12 août 2011, les douaniers de Toulouse ont saisi 55 392 ustensiles de cuisine (écumoire, spatules, louches) contenant des substances chimiques en quantité 66 fois supérieur aux taux maximum autorisés par la réglementation. Ces substances cancérigènes migrent des ustensiles de cuisine aux aliments, lorsque ceux-ci sont chauffés. Plus la température est élevée, plus le taux de migration des éléments nocifs augmente.



> Préserver la biodiversité : le protocole Douane - ONCFS

La DGDDI et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ont signé, le 30 septembre, un protocole d'accord de coopération dans la lutte contre les trafics d'espèces animales et végétales protégées.





« CONNAÎTRE LES FLUX POUR SÉCURISER LE RECOUVREMENT DE NOS RESSOURCES FISCALES »

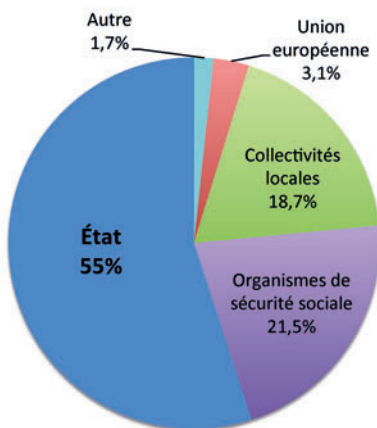
Les résultats de la régulation des échanges :
une fiscalité plus juste, des ressources préservées

CONTRÔLE EN CHAIS
Janvier 2011

► Un dispositif fiscal efficace et moderne

En 2011, les services douaniers ont perçu 66,2 milliards d'euros.

Répartition par bénéficiaire



► Sécuriser les recettes fiscales

56 % des déclarations viti-vinicoles dématérialisées.

En 2011, pour la seconde année consécutive, la douane a proposé aux viticulteurs de déclarer leur récolte par Internet. Ce service gratuit, mis en place avec l'ensemble des partenaires de la filière viti-vinicole (France-Agrimer, INAO, DGCCRF et le ministère de l'agriculture), a rencontré un vif succès (56 % des déclarations de récolte dématérialisées, soit plus de 77 000 télé-déclarations sur 139 000).

► Une fiscalité douanière évolutive

> La fiscalité environnementale

La douane met en oeuvre le Grenelle de l'Environnement.

Grâce à sa connaissance des échanges et des activités économiques, les pouvoirs publics ont confié à la douane le recouvrement de l'essentiel de la fiscalité environnementale.

Le Contrat d'avenir des buralistes

Le 3^{ème} contrat d'avenir a été signé en septembre 2011. Il couvre une période de 5 ans (2012-2016). Il poursuit l'accompagnement de l'activité des buralistes et de l'évolution du réseau, formalise les obligations des débiteurs envers l'État et encourage la diversification des activités, dans un contexte de renforcement des politiques publiques de lutte contre le tabagisme.

Dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'Environnement, la douane a été chargée de mettre en place une taxe pour les poids lourds visant à rationaliser le transport de marchandises et à maîtriser les flux routiers. La perception de la taxe qui s'appuiera sur un partenariat public / privé constitue une novation en matière de fiscalité. Elle rapportera 1,2 milliard d'euros par an.

> La taxe sur les boissons sucrées et les édulcorants

La loi de finances pour 2012 charge la douane de la perception et du contrôle de deux nouvelles contributions sur les boissons contenant des sucres ajoutés et sur les boissons contenant des édulcorants.



Credit photo : Fotolia

LES CHIFFRES

	Cible 2011	Résultats 2011
► INDICATEURS		
Délai moyen d'immobilisation des marchandises	6'40	5'57
Nombre d'entreprises faisant l'objet d'une démarche personnalisée	2 000	2 139
Saisies de stupéfiants (en M€)	340	425
Saisies de tabacs et cigarettes (en M€)	54,5	109
Saisies de contrefaçons (en million d'articles saisis)	5,5	8,9
Nombre d'infractions en matière de protection du consommateur	800	1 150

	Résultats 2011
► CHIFFRES CLEFS	
Nombre de services (bureaux, brigades, contributions indirectes)	535
Nombre d'agents en activité	17 435
Dépense de formation sur masse salariale	11 %
Évolution sur 3 ans du taux d'efficacité du ciblage des déclarations en douane	+ 51 %
Nombre de déclarations traitées par ICS (sécurisation des flux)	6 millions
Baisse sur 3 ans du taux de complexité perçue des formalités douanières	de 77 % à 19 %
Montant des droits redressés (en M€)	265
Montant des recettes fiscales (en milliard d'euros)	66,2
Déclarations viti-vinicoles dématérialisées	56 %

	Résultats 2011	Évolution 2010-2011
► REPÈRES		
<i>p 4</i> Nombre de renseignements tarifaires contraignants (RTC)	7 314	+ 25 %
- Exportateurs agréés autorisés à attester eux-mêmes de l'origine des marchandises	2 660	+130 %
- Nombre d'opérateurs économiques agréés	574	+ 51 %
<i>p 6</i> Saisies de cocaïne (en tonnes)	8,3	+ 63 %
- Saisies de drogues de synthèse en M€ (amphétamines, ecstasy, ...)	10,7	+ 223 %
- Nombre d'articles de contrefaçon saisis (en millions)	8,9	+ 42 %
<i>p 7</i> Tabacs et cigarettes saisis (en tonnes)	462	+ 33 %
<i>p 8</i> Nombre d'infractions constatées en matière de protection du consommateur	1 150	+ 30 %
- Nombre de pollutions détectées	119	- 25 %

Rapport consultable
et téléchargeable sur le
site Internet de la douane



RÉSULTATS 2011

Le défi de la régulation
des échanges



Direction générale des douanes et droits indirects
11, rue des deux communes - 93558 Montreuil Cedex
Site Internet : www.douane.budget.gouv.fr
Smartphone : douane fr (conseils et formalités voyageurs)
Twitter : @douane_france